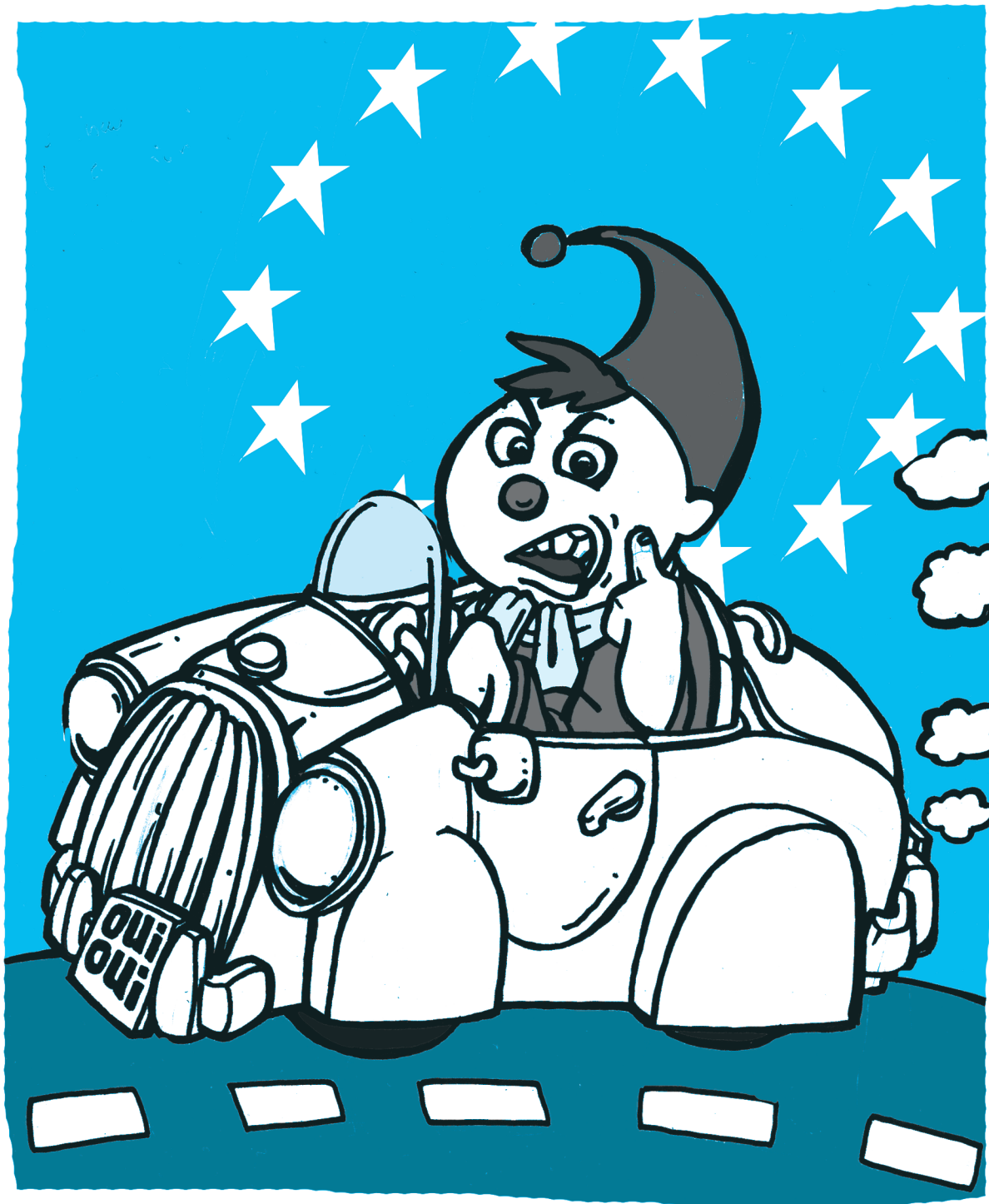


Numéro 224 du 13.05.2005-2 euros

Rouge & Vert

LE JOURNAL DES ALTERNATIFS

Oui-Oui au pays du Libéralisme



Pour une Europe de "La décroissance équitable" Non au Traité Constitutionnel Européen

Les arguments déjà avancés en faveur du "NON" sont solides, mais nous avons aussi nos propres raisons de rejeter ce texte en tant qu'"Objecteurs de croissance". En voici les principales: Nous considérons que les citoyennes et citoyens de France et d'Europe ont, aujourd'hui, une responsabilité historique : celle de refuser un Traité qui, s'il était adopté, contribuerait à aggraver l'état de la planète Terre soumise au pillage lié aux activités humaines irresponsables. En effet, le Traité Constitutionnel Européen (TCE) révèle l'aveuglement total de ses auteurs. Ceux -là prétendent soumettre les populations européennes à la logique dominante et suicidaire de la croissance économique à tout prix.

C'est précisément cette raison totalitaire qui interdit de prendre les mesures politiques nécessaires pour sauver la planète et garantir à ses habitants un avenir viable et vivable.

Parce que, s'il était adopté, ce Traité alourdirait encore la crise sociale avec l'explosion des inégalités conduisant au fait reconnu que 20 % des humains consomment 80% des ressources et que cette injustice intolérable est subie tant au niveau local, national, européen que mondial. Parce que démanteler l'État social aggrave la situation du monde des « sans » et casser les services publics revient à nier la réalité même des « Biens communs ».

Parce que, s'il était adopté, ce Traité aggraverait encore la crise écologique au moment même où un rapport rédigé par 1300 experts internationaux et publié le 30 mars par l'ONU, alerte l'opinion mondiale sur l'extrême urgence de prendre les décisions politiques qui s'imposent en matière de consommations, de technologies ou de sauvegarde des écosystèmes, si l'humanité veut survivre.

Parce que, s'il était adopté, ce Traité accroîtrait encore la crise politique puisqu'on se trouverait face à l'obligation, inscrite dans ses normes juridiques, d'adopter un système économique productiviste et capitaliste mortifère, sans aucune alternative globale ni dissension possibles. Parce que ce Traité, ignorant les véritables enjeux politiques en phase avec la réalité, accumule les risques d'une crise fatale pour la démo-

cratie. Il débouche sur un appauvrissement de la diversité culturelle et sur une société toujours plus policière.

Parce que l'adoption de ce Traité conduirait à favoriser les délocalisations dans les pays à faible fiscalité et à bas coûts salariaux, alors qu'il faudrait promouvoir des politiques de re localisation grâce à des nouvelles normes juridiques et une nouvelle fiscalité socialement et écologiquement profitable pour tous dans une vision de l'avenir à la mesure des défis à relever.

Parce qu'il faut procéder à une autre distribution des richesses sans laquelle aucune société de Décroissance équitable ne sera possible. Parce qu'il faut rendre aux populations le désir et les moyens de « vivre et travailler au pays » grâce à des investissements au plus près des gens et non pas décidés par les profiteurs de la "globalisation".

Parce qu'il faut préserver l'école de l'emprise des marchands et de la publicité alors que le Traité voudrait la soumettre à leur loi qui tue l'esprit critique, aliène la connaissance et ne peut fabriquer que des consommateurs moutonniers et des petits soldats de la croissance.

Nous affirmons qu'il est indispensable de rompre le nouveau consensus en faveur de la croissance économique à tout prix où l'alliance objective pour le OUI des appareils politiques de l'UMP, de l'UDF, du Parti Socialiste et des Verts est un signe particulièrement inquiétant. Les vrais écologistes, pas davantage que les défenseurs de la justice sociale et politique, ne peuvent se satisfaire d'une semblable soumission au principe de croissance ni accepter l'ambiguïté d'un « développement durable » qui ne remet pas fondamentalement en question ce modèle destructeur.

Nous, militantes et militants issus de diverses mouvances politiques, syndicales, associatives, rassemblés pour une Décroissance équitable, appelons à voter "NON" lors du référendum pour le projet de Traité Constitutionnel Européen. ■

Pour les Signatures : Bruno Clémentin, Ecolo- 41 rue des Martyrs de Vingré, 42000 Saint-Etienne. Bruno.clementin@casseursdepub.org

Logique démocratique

Le traité parle de démocratie représentative. Il ignore la démocratie directe. On comprend pourquoi quand on voit les sueurs qui ruissellent devant un non éventuel au TCE. Sous le titre un peu prétentieux de démocratie participative, l'article I-47-4 a été présenté comme une importante avancée démocratique : « *Des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application de la Constitution* ». Il est vrai que c'est une avancée par rapport à la Constitution française et que 1 million de signatures ne constitue pas, à l'échelle de l'UE, un obstacle insurmontable.

Les points contestables sont ailleurs. Ce n'est qu'une "invitation" à la Commission qui n'est pas obligée d'en tenir compte. La demande doit être en vue de l'application de la Constitution, ce n'est donc pas un moyen de la modifier.

Malheureusement, même pour une initiative qui n'est pas contraignante, une fois de plus, ont été exclues 15 millions de personnes qui vivent sur le territoire de l'UE, qui n'ont pas la nationalité de l'un des États membres et donc pas la citoyenneté de l'UE.

De façon assez étonnante, les personnes résidant sur le territoire de l'UE, depuis Maastricht, peuvent adresser une pétition individuelle au Parlement européen, interpellé le médiateur. Elles ne pourront pas participer à une pétition collective en direction de la Commission. Ceci constitue donc une régression démocratique.

Au Royaume Uni, les ressortissants du Commonwealth ont le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections : paradoxalement, un Pakistanais peut donc voter aux élections européennes, peut même être député européen et donc censurer la Commission ! Il ne peut être le millionième signataire d'une respectueuse requête à cette même Commission ! ■ **Paul ORIOL**

Non not'bon maître !

Le tir de barrage médiatique des partisans du OUI, appuyé par une campagne d'Etat sans scrupules, n'est pas parvenu à écraser la campagne du NON de gauche.

A quelques jours du référendum, l'issue en reste incertaine. Les centaines de réunions publiques, les millions de tracts diffusés par les opposants à l'Europe du libéralisme, feront-ils pencher la balance en faveur d'un NON fondateur ? Comment ne pas constater, avec colère, que l'engagement des directions du PS et accessoirement des Verts dans une campagne pour le OUI "compatible" avec celle de la droite, reste la dernière chance de ceux qui veulent faire échec au NON populaire.

Le NON rassemble la gauche sociale, mais c'est le OUI qui divise la gauche politique.

Hollande, Staruss-Kahn, ont-ils l'illusion qu'après avoir vaincu le NON de gauche en alliance plus qu'objective avec les partisans de Chirac ils pourraient, sans vergogne, solliciter le soutien des couches

populaires, ou, plus simplement, ont-ils théorisé, cette fois définitivement, une "troisième voie", un blairisme à la française axé pour l'essentiel sur la conquête des couches moyennes sur la base d'un programme libéral tempéré.

On nous objectera la présence du Front National dans le camp du NON. Rappelons que c'est la déliquescence sociale des dernières décennies qui, sous les gouvernements de gauche comme de droite, a contribué à sa progression. La campagne du NON de gauche aura sans nul doute fait reculer l'influence de l'extrême droite dans les milieux populaires, en prouvant qu'une gauche combative, fidèle à ses principes essentiels peut gagner, et qu'il ne faut se tromper ni de colère ni de camp. En revanche la poursuite de la construction d'une Europe du libéralisme, de la concurrence de chacun contre chacun serait un levier puissant pour de futures pulsions xénophobes.

L'écho du NON de gauche tient à sa capacité à parler au nom de toute la gau-

che, et non de proclamer un camp de la gauche radicale. De ce point de vue, l'engagement dans la campagne de représentants d'un centre-gauche modéré, comme Laurent Fabius, ne peut être rejeté d'un revers de la main. Il s'agit aujourd'hui de mettre en échec une spirale de régression, de desserrer le carcan capitaliste : rien de moins et rien de plus. Il s'agit aussi, tout aussi fondamentalement, d'interrompre un cycle de défaites et de reculs, restera ensuite à consolider la victoire du Non sur le terrain social, à viser à une coordination progressive des résistances sociales et mobilisations à l'échelle du continent. La victoire du NON marquerait, en tout cas, l'irruption des peuples dans le processus de construction européenne.

Jacques Brel, dans *Pourquoi ont-il tué Jaurès?*, nous faisait entendre le couplet de la soumission, « oui not'Monsieur, oui not'bon maître » : le 29 mai nous avons le pouvoir de « leur » dire NON ! ■

Jean-Jacques BOISLAROUSSIE

Trois bonnes raisons de voter Non

TROIS BONNES RAISONS DE VOTER NON au référendum sur le projet de traité constitutionnel (collectif pour un NON de gauche Paris 5e).

Je vote NON parce que je ne veux pas d'une Europe libérale.

Lisez le Traité : vous trouverez partout la volonté de garantir par une Constitution un fonctionnement économique favorable aux grandes entreprises et aux capitaux. Mais on peut aussi gagner du temps en s'arrêtant à l'article I-3 sur «*Les objectifs de l'union* » : «*L'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.* »

Je refuse de vivre dans une jungle économique où tout ce qui peut "fausser" la libre concurrence (comprenez la protection sociale, la réglementation du travail, l'exception culturelle, les minima sociaux, le droit au travail, le droit au logement, etc.) est interdit ou non garanti par la Constitution.

Les Français auront, le 29 mai, la possibilité d'affirmer solennellement que ce n'est pas de cette Europe-là qu'ils veulent.

Pour garantir mes droits, je vote NON.

Je vote NON parce que je tiens aux services publics.

Le texte qui nous est proposé ne garantit aucunement les services publics, contrairement à ce qu'affirment ses défenseurs. Il dit seulement (II-96) : «*L'Union reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et pratiques nationales* ». Un «*service d'intérêt économique général*», ça n'est en rien un service public tel que nous le connaissons. Il peut s'agir d'une entreprise privée qui assure des missions de service public, notamment.

Ça veut dire, par exemple, que l'enseignement ou la santé publique peuvent être confiés à des entreprises privées avec un vague "cahier des charges" censé protéger les plus pauvres. On privatise ce qui est rentable et on maintient dans le secteur public ce dont ne veulent pas les actionnaires. Le résultat : de bons services pour les plus aisés, le minimum pour les autres.

Pour la justice sociale, je vote NON.

Je vote NON parce que je ne veux pas être piégé.

Je constate, depuis Maastricht, les délocalisations accélérées, le démantèlement du droit du travail et des acquis sociaux, la précarisation de l'emploi. On me demande maintenant de me prononcer sur un traité de 350 pages.

Et je lis à la fin (IV-442) que «*les protocoles et annexes du présent Traité en font partie intégrante.* » Les annexes ? 503 pages de plus. Et ce n'est pas tout : il faudrait lire aussi tous les textes qui gravitent autour de la Constitution, comme cette "directive Bolkestein" qui condamne les services publics et livre tous les secteurs d'activité à une concurrence sauvage, les protocoles, les traités. Sur quoi vais-je voter, finalement ?

Et la Constitution ne pourrait être modifiée plus tard que si les modifications sont ratifiées par tous les états membres (IV-443). En revanche, des organismes non élus, comme la Banque centrale européenne et le Conseil des ministres, ont des pouvoirs étendus.

Pour la démocratie, je vote NON.

Posons nous la question : qu'est ce que le Traité établissant une Constitution pour l'Europe apporte d'ancien ? Qu'est ce qu'il apporte de nouveau ?

L'ancien, c'est 80% du texte du Traité, mis sous forme d'une Constitution : une synthèse de tous les traités et de toutes les politiques menées au sein de la CEE, puis de l'Union Européenne jusqu'à maintenant. On constate, après coup, qu'il a existé une forte cohérence dans ces politiques : déjà l'expression «marché commun» disait l'essentiel. Il fallait que l'Europe devienne un vaste marché, avec libre circulation de tous les moyens de production (capitaux, financements, informations, connaissances, main d'oeuvre...) et libre accès à tous les débouchés, dans tous les pays et les secteurs d'activité. «Libre» veut dire ici : sans barrières. Sans barrières douanières bien entendu, mais aussi sans l'ensemble des «barrières» indirectes qui risquaient de «fausser la concurrence» : disparition des domaines relevant du service public, disparition des aides spécifiques d'un Etat à un secteur ou à une entreprise, fin progressive des domaines réservés des administrations ou des systèmes de sécurité sociale, etc. La réalité de ce vaste marché, nous la connaissons : ce sont des grands groupes productifs et financiers, qui ont progressivement «capté», à la fois les ressources et les débouchés, en localisant leurs capitaux et leurs recours à la main d'œuvre au mieux de leurs intérêts, en fonction de calculs de rentabilité qu'ils pouvaient faire. La financiarisation de l'économie, à partir du milieu des années 80, et la pénétration en force des fonds de retraite et des fonds d'investissement anglo-saxon dans le capital des firmes européennes, n'a fait qu'accroître ce mouvement : les niveaux de taux de profit «attendus» sont devenus très élevés (dépassant les 10% par an) et la rentabilité a commencé à être suivie à très court terme (comptes trimestriels, voire mensuels). Aussi bien, quand on parle de «marché» et de «liberté», il faut être lucide : c'est en réalité une économie féodaliste qui s'est imposée, avec un nombre très limité de gros acteurs, qui vise à contrôler, non seulement la production et la finance (les deux s'entremêlant désormais), mais aussi les débouchés, c'est à dire une clientèle européenne captive, managée à coup d'énormes dépenses de publicité et des multiples moyens dits de «fidélisation», la concurrence consistant avant tout à se battre entre grands firmes pour se découper des territoires au sein de cette clientèle.

Tout ceci est de l'ancien, tout cette orientation prend synthèse dans le TCE.

Elle vise désormais son achèvement : le secteur des services, les secteurs encore occupés par des administrations publiques

ou des caisses gérées de façon paritaire par les partenaires sociaux (en particulier tout le vaste secteur de l'assurance et de la gestion des retraites), les secteurs qui peuvent être rentables dans les domaines de la formation (déjà devenu un énorme marché) et de la culture doivent rapidement s'aligner sur ce qui a déjà été réalisé dans l'industrie.

Avec le TCE, on passe à la phase de la «mise au pas» générale : une logique capitaliste intégralement développée (ce qu'on appelle, à tort, une politique «libérale»).

Mais il y a, dans le TCE, du nouveau, et doublement :

- on met le contenu de cette orientation économique-politique, et de l'idéologie qui la légitime, dans une Constitution, c'est à dire dans le texte ayant la valeur juridique supérieure dans tout l'espace européen, ce qui est du jamais vu (sauf dans les régimes dictatoriaux, qui se couvraient derrière de pseudo-constitutions),

- on rend impossible toute remise en question légale, par quelque voie que ce soit, de cette orientation. La Constitution serait adoptée «pour une durée illimitée» et les clauses de révision du Traité international qui l'instaure sont telles que cette révision sera, dans la pratique impossible.

En clair : on tue la vie démocratique. Celle-ci se réduira à des variantes et variations autour du même motif «musical» : les orientations énoncées dans la Constitution, et qui prend, plus que jamais, figure de «pensée unique», de «fin de l'histoire». On tue la vie démocratique, puisqu'il n'y aura plus d'alternative possible (juste des alternances) et que les transferts de compétences vers l'Union Européenne sont tels que le niveau de décision (et donc de vie politique) national deviendra secondaire. Certes; nous pourrions toujours débattre, contester, singer des divergences politiques, participer à des élections locales et nationales, et même européennes, mais, non seulement l'essentiel du pouvoir sera ailleurs, mais on aura déjà statué «constitutionnellement» sur le contenu des décisions et la mise en marche de la vaste machine juridico-policière pour le faire appliquer (en cas d'opposition).

Voici bien : le TCE est une association inédite entre l'achèvement d'un ancien (l'imposition la plus complète possible de la logique capitaliste, à l'âge de la mondialisation et de la financiarisation) et la promotion d'un nouveau : l'écrasement de la vie démocratique.

Il n'est pas sûr qu'on mesure toute l'ampleur des effets de cette combinaison inédite entre ancien et nouveau. ■

Philippe ZARIFIAN

Propositions p

Cette contribution, initiée par des m peut être consultée sur le site du m

PRÉSENTATION

Une majorité en France de "Non" serait une chance pour une Europe aujourd'hui engoncée dans le libéralisme. Un "Non" de la France obligerait en effet à un véritable débat de fond, jusqu'alors occulté, sur l'Europe que l'on peut vouloir construire.

Dans le cadre de ce débat, nous avons voulu soumettre dès maintenant quelques pistes de travail et de réflexion, qui s'ajoutent à d'autres déjà venues dans la campagne. Ce n'est pas un programme tout ficelé, traitant de tout, qu'il suffirait de ratifier, comme le fait sans vergogne le texte de la Constitution. Nous avançons ici quelques hypothèses générales et un ensemble de dispositions concrètes dont la plupart sont portées, depuis des années, par le vaste mouvement de contestation du libéralisme qui traverse notre continent. Tout n'est pas réglé, loin de là, pour engager l'Europe sur de nouvelles bases. Il nous semble toutefois que, d'ores et déjà, les propositions que nous suggérons constituent une base solide de travail.

Notre optimisme est raisonné. Nous savons que le vote du 29 mai ne suffira pas à régler magiquement tous les problèmes. Nous savons que seule une forte mobilisation politique et sociale permettra d'avancer vers des progrès significatifs. Mais nous sommes aussi convaincus que la force du "Non" contribuera à cette dynamique. Elle le fera d'autant plus qu'il sera capable d'exprimer avec force l'exigence et la possibilité d'une transformation démocratique de notre continent. Nos propositions sont donc soumises au débat que la dynamique du "Non" met à l'ordre du jour et que son succès ne manquera pas d'élargir. Elles ne sont pas à prendre ou à laisser ; nous sommes sûrs que la discussion ouverte dans notre pays et l'apport des autres peuples européens les modifieront. À nos yeux, elles ont pour seul but de servir de support à une création à venir.

Nous sommes divers, par nos sensibilités, nos cultures et nos pratiques. Nous

s pour une relance européenne

es militant-e-s de diverses sensibilités syndicales, associatives, politiques (dont les Alternatifs) du mouvement (www.alternatifs.org). Rouge & Vert en publie de larges extraits.

ne laisserons pas cette diversité au vestiaire. Notre contribution commune montre toutefois qu'il est possible d'avancer ensemble, dès l'instant où l'on adopte le parti pris d'un antilibéralisme conséquent et d'un esprit démocratique affirmé.

SI LE "NON" L'EMPORTE... PROPOSITIONS POUR UNE RELANCE EUROPÉENNE

La victoire du "Non" est considérée comme une hypothèse sérieuse. Que se passera-t-il si elle advient ? L'immobilisme et le chaos, disent de nombreux partisans du "Oui". Absurde ! Si le projet de traité est repoussé, il n'y aura aucun vide institutionnel. En tout état de cause, que la majorité revienne au "Oui" ou au "Non", les traités en vigueur s'appliqueront jusqu'à la fin 2006, et même jusqu'en 2009, voire même... 2014. Voilà qui laisse le temps de reconstruire, sur des bases claires et solides. Car si le "Non" l'emporte, une renégociation deviendra nécessaire. La nécessité et la possibilité s'ouvriront de débattre. Non pas dans les coulisses opaques des tractations entre gouvernants, non pas dans le cercle discret de quelques experts triés sur le volet, mais au grand jour, publiquement, de façon transparente.

La victoire du "Non" signifiera le rejet de politiques depuis trop longtemps marquées du sceau d'un libéralisme arrogant. Elle s'inscrira dans la continuité des mobilisations sociales de ces dernières années. Il faudra alors en tirer les conséquences : des mesures immédiates corrigeront ce que les politiques suivies ont de plus intolérable. Elles amorceront une réorientation fondamentale de la construction européenne, qui devra se mener à la fois sur le terrain des institutions et sur celui des politiques économique, sociale et environnementale. Cette réorientation renforcera l'équilibre et la cohésion de l'Union. Elle créera les conditions les plus favorables pour réussir l'élargissement sans dumping social et sans destruction des acquis sociaux.

Sur quoi débouchera ce vaste débat démocratique ? Le cadre général de l'Union sera redéfini ; il se substituera à celui

défini par les traités en vigueur jusqu'à ce jour. La discussion sera engagée sur les grandes lignes d'une politique économique et sociale affranchie du carcan libéral qui la régit aujourd'hui. Une élaboration enfin démocratique, mobilisant activement les citoyennes et les citoyens, aboutira à des propositions institutionnelles qui seront soumises à ratification par voie de référendum. De la sorte, l'expression populaire directe permettra de réaliser ce qui apparaîtra comme un véritable processus constituant.

Au cœur de cette réorientation sera placée une nouvelle Charte des droits, cette fois démocratiquement élaborée. Son application sera impérative dans tous les territoires de l'Union. Elle se fondera sur des principes que l'actuelle Charte ne satisfait en aucune manière :

- La recherche de normes communes doit conduire l'Europe à rechercher une convergence par le haut, permettant un renforcement des protections juridiques accordées aux travailleurs, et non pas à s'aligner sur le plus petit dénominateur commun aux législations nationales.
- Le principe de non-régression doit le garantir : aucune mesure européenne ne pourra remettre en cause les droits sociaux et fondamentaux reconnus par telle ou telle législation nationale.
- La coopération, la solidarité et la définition démocratique des besoins et des droits sociaux doivent, seules, être des objectifs et des normes supérieures de l'Union. Ni la concurrence ni le libre-échange n'occuperont cette place prépondérante.

DIX MESURES IMMÉDIATES

Immédiatement, nous nous mobiliserons pour que les institutions de l'Union et celles des États membres adoptent les dix mesures suivantes :

1. Le Pacte de stabilité, qui justifie le recul des dépenses publiques, sera abandonné.
2. Le budget européen sera réévalué, pour faire face aux exigences d'intervention publique et, notamment, pour réussir l'élargissement.
3. La directive Bolkestein, qui vise à institutionnaliser et à développer le dumping social avec le principe du « pays d'origine », sera retirée. Toutes les décisions qui vont dans le même sens seront écartées.
4. La proposition de la Commission visant à autoriser la semaine de 65 heures sera abandonnée.
5. Les directives imposant la mise en concurrence des services publics seront suspendues, un moratoire sera immédiatement décrété sur les privatisations et un bilan économique et social complet des démantèlements de services publics sera dressé, contradictoirement, dans les plus brefs délais.
6. Les secteurs de l'éducation, de la santé et de la culture ne pouvant être soumis aux règles de la marchandisation, ils devront être retirés sur le champ des négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services.
7. La Banque centrale européenne sera assujettie aux institutions politiques de l'Union. Il sera mis un terme à l'obligation de contenir les salaires, les retraites et les minima sociaux au nom de la stabilité des prix.
8. Une directive de protection contre les licenciements collectifs sera adoptée. L'obligation sera affirmée de négocier, sur des propositions alternatives, avec les représentantes et représentants des travailleurs qui disposeront d'un droit de veto suspensif.
9. L'Union européenne plaidera sans attendre pour le respect intégral des accords de Kyoto et celui des objectifs retenus par l'ONU en 2000 (Objectifs du Millénaire).
10. L'Europe annulera les dettes qu'ont contractées les pays du Sud auprès de ses membres. ■

Démocratie contre capitalisme

Economiste, auteur de plusieurs ouvrages sur l'entreprise néolibérale, Thomas Coutrot vient de publier aux éditions La Dispute: «*Démocratie contre Capitalisme*» (20 euros). Il s'efforce de tracer la /les voies d'une transformation de la société, dont le levier essentiel réside dans la démocratie économique, l'autogestion. Il restitue les débats, les différences, à l'intérieur du mouvement altermondialiste, lieu majeur de la résistance au capitalisme mondialisé. Il souligne les potentialités de l'économie solidaire, souvent méprisée dans la «gauche de la gauche».

Surtout il esquisse un système autogestionnaire. C'est là sans doute la partie la plus passionnante du livre. Partant de la controverse théorique des années 1930, opposant les tenants du plan centralisé aux libéraux de l'école autrichienne (surtout Hayek), il livre un état des recherches, principalement anglo-saxonnes, sur la viabilité d'un «socialisme non étatique», dépassant l'opposition plan/marché. Il en montre les impasses, les faiblesses mais aussi les apports et se revendique du socialisme participatif. Autour de ces sujets, et d'autres, nous avons rencontré Thomas Coutrot.

Jean-Louis Le Bourhis

Rouge&Vert : Pourquoi ce titre: «Démocratie contre Capitalisme» ?

Thomas Coutrot : La démocratie est un puissant facteur de subversion. Le libre débat permet, par la confrontation, l'épanouissement des personnalités. Il libère une intelligence pratique et intellectuelle insoupçonnée. La démocratie est un idéal supérieur de nos sociétés, l'utopie de la participation sur un pied d'égalité de chacun aux affaires communes. Elle n'a aucune raison de s'arrêter devant de supposées «lois d'airain» de l'économie capitaliste. Mais les tenants du libéralisme affirment que le libéralisme économique va de pair avec l'épanouissement de la démocratie politique: fin des dictatures, écroulement des régimes totalitaires?

C'est un argument fort dont il faut tenir compte. Les exemples du Liban ou de l'Ukraine, et bien sûr la chute du Mur, semblent attester sa véracité. Pourtant j'affirme qu'il y a contradiction entre libéralisme et idéal démocratique. Le capitalisme conjugue le libéralisme purement économique et la démocratie formelle, une démocratie formelle qui tend de plus en plus à devenir une ploutocratie, une farce à la mode Poutine. La concentration du capital rend insurmontable la contradiction entre le libéralisme économique et la démocratie car celle-ci ne peut s'épanouir sans l'égalité d'accès aux ressources du pouvoir. La démocratie économique, parce qu'elle signifie l'égalité d'accès aux ressources économiques, devient vitale pour la survie de la démocratie politique

R&V : Tes ouvrages précédents étaient centrés sur l'organisation du travail. Com-

ment la démocratie économique peut-elle naître dans l'organisation actuelle du travail ?

Quel est le point clé pour y parvenir ?

T.C : Des points d'appui existent dans les nouveaux modes d'organisation du travail : les salariés bénéficient d'une autonomie plus grande, une vision plus globale de la production qu'il y a vingt ans. Leur niveau de qualification, de plus en plus élevé, est aussi un atout.

Néanmoins le management patronal, par l'individualisation des tâches et par la mise en concurrence des collectifs de travail, annihile l'effet de ces tendances positives. L'individualisation du travail déstabilise les travailleurs. Mais surtout les externalisations, les restructurations incessantes soumettent les travailleurs aux aléas patronaux. La peur du chômage, la précarisation, ont gravement déséquilibré le rapport de forces en faveur des patrons. Pour rééquilibrer celui-ci l'interdiction des licenciements, la recherche d'une sécurité sociale professionnelle, sont des pistes incontournables. Car le point clé c'est de desserrer la pression du chômage et de la précarité.

R&V : Tu en parlais à l'instant : tu continues à élaborer sur l'idée de sécurité sociale professionnelle en dépit de l'unanimité à gauche et de la récupération du terme par Borloo. Pourquoi?

T.C : L'unanimité est vraiment de façade et la «récupération» par Borloo est plutôt bon signe. Elle montre la popularité d'une idée associant le désir de mobilité et de sécurité. Mais si, je parlais d'unanimité de façade c'est que le gouver-

nement, et sans doute le PS est dans la même logique, conçoivent la «sécurité sociale professionnelle» comme un analgésique permettant d'accompagner la dérégulation et la flexibilisation du marché du travail, ainsi que le renforcement des contraintes pour qu'il reprenne un emploi quel qu'il soit.

La version progressiste que je défends va de pair avec un contrôle social du Comité d'Entreprise sur les décisions stratégiques des entreprises, un rôle accru des collectivités territoriales, des associations d'usagers, des riverains. Car le but est de responsabiliser socialement les entreprises, non pas en leur faisant payer une taxe pour licencié tranquille, mais en les obligeant à se justifier publiquement, devant les citoyens.

R&V : Dans la partie consacrée aux résistances économiques tu accordes peu de place aux luttes dans les entreprises, l'essentiel portant sur l'analyse du mouvement altermondialiste. La résistance du capitalisme viendrait-elle essentiellement du dehors et non du lieu de travail?

T.C : Peut-être ai-je un peu trop tordu le bâton. Mais le mouvement ouvrier doit sortir du face à face avec le patronat et développer systématiquement des liens avec les mouvements sociaux. Une telle démarche est indispensable pour mener une stratégie offensive, car le mouvement syndical est condamné durablement à la défensive vu la restructuration que le Capital a réussi à imposer aux entreprises. Je parle du mouvement altermondialiste parce que c'est celui qui fédère et fondamentalement donne une cohérence à la mosaïque des projets divers. Les mouvements sociaux théma-

tiques ont une grande importance: écologie, défenseurs des droits de l'humain, malades. C'est ainsi que les victimes de l'amiante ont réussi à imposer ce que les syndicats n'avaient pas obtenu ni même d'ailleurs, à vrai dire, demandé : l'interdiction de l'amiante.

R&V : L'importance que tu accordes à l'économie solidaire détonne. A gauche l'économie solidaire est souvent perçue un peu comme la niche à l'abri du marché, et rien de plus. Quelles sont les potentialités que tu y décèles?

T.C : L'économie solidaire c'est essentiellement un outil politique. C'est la démonstration par la pratique que l'organisation capitaliste de l'entreprise et des marchés n'est ni la seule, ni la plus efficace. C'est une école de démocratie car on s'y forme à prendre en mains ces propres affaires. Enfin c'est une conception alternative de l'économie et ça c'est majeur.

Bien sur certains acteurs ont une vision totalement localiste, se contentent de faire tourner leur entreprise d'insertion, leur mutuelle en bonne entente avec les notables ou le Medef. Mais il n'y a pas que cela.

R&V : Visiblement tu y vois plus un apprentissage de l'autogestion...

T.C : J'exclus totalement l'idée qu'un simple grossissement de l'économie solidaire puisse devenir une alternative, modifier le capitalisme. Je ne crois pas qu'on puisse, en développant des coopératives de production de café, modifier les pratiques des multinationales. Par contre, on peut s'appuyer sur les expériences d'économie solidaire pour imposer des mesures aux gouvernements, pour conscientiser et montrer qu'on peut faire autrement.

L'appropriation collective est un point central pour un projet émancipateur.

Mais l'échec magistral du «socialisme réel» fait du marché l'unique manière d'envisager le fonctionnement de l'économie. Comment sortir de cette ambivalence? Il faut sortir du dilemme plan/marché, dans lequel on s'est longtemps

enfermé. L'expérience du XXe siècle a montré que l'Etat pouvait être autant un handicap qu'une solution; le marché une solution autant qu'un problème. J'ai repris tous ces débats en partant d'une distinction, que je juge importante, entre échanges marchands et forces du marché. Les échanges marchands préexistent au capitalisme: foires du Moyen-Age, commerce au long cours. Ils sont un mode d'organisation légitime et utile socialement. En revanche les forces du marché déterminent le développement social en fonction de la loi de valeur : l'investissement s'effectue dans les activités où le taux de profit est le plus élevé, indépendamment de l'utilité sociale.

Il en résulte la soumission du développement économique à la logique du profit. Ainsi on peut démontrer l'existence de modes de développement sociaux où des marchés fonctionnent sans que le marché détermine l'orientation de l'investissement, qui est l'objet d'une délibération démocratique. C'est l'objet des modèles de socialisme participatif. Celui-ci permet de répondre à l'objection de Hayek. Car dans la controverse des années 30, entre socialistes partisans de la planification centralisée et libéraux, c'était lui et les libéraux qui avaient raison. L'inertie bureaucratique et l'absence de motivation sont des défauts originels indéniables du plan centralisé.

R&V : Tu n'évoques pas la démocratie participative ce qui peut être interprété comme une sous-estimation de la démocratie politique.

T.C : Bien au contraire: Je suis pour la démocratie participative dans la sphère économique: un pouvoir de veto sur les décisions économiques, ce qui suppose un pouvoir réel des salariés relayé par des mouvements sociaux extérieurs.

L'autogestion c'est l'idée de la démocratie économique participative dans l'entreprise. Je parle assez peu de la démocratie participative politique parce que ce n'est pas mon sujet.

La démocratie participative ce serait bien dans les municipalités, les quartiers mais pas dans les entreprises? Je refuse

cette dichotomie. Le modèle de socialisme participatif, le type de système autogestionnaire que je décris dans le dernier chapitre de mon livre, articule les contrôles démocratiques externe et interne pour éviter le corporatisme autogestionnaire. Le modèle de «socialisme participatif» soumet les décisions d'investissement qui sont des décisions stratégiques, à des niveaux divers de la démocratie, y compris à la base dans l'entreprise, en fonction d'un critère de subsidiarité: les décisions doivent être prises au niveau le plus proche de la base compte tenu de l'ampleur de leurs conséquences prévisibles.

Tout le contraire du capitalisme, où les actionnaires de Floride décident, mais aussi de l'étatisme, où c'est le chef de l'Etat ou du Parti. ■

L'appel des 200 de Savoie pour un NON de gauche au référendum présente :

LA NUIT DU NON

VENDREDI 13 : DÉBAT

Avec **Patrice CUPERTY**
Membre du conseil scientifique d'ATTAC
Salle des Conventions de Chambéry

SAMEDI 14

18h : ANIMATION MUSICALE ITINÉRANTE
Le Camion du NON
Live dans Chambéry

21h : CONCERT

📍 **L'Orchidée D'Hawaï**
📍 **Les Sweet Things**
📍 **B-Soul All Stars**

Au Brin d'Zinc, 3 rue de la Peyssie Barberaz

2h : NUIT DJ

NoNoNo Vibes :
avec **TeenAxel, Dan Electro,**
Dr Couleurs, Benny Gordini,
DJ Suave Stompin' Hervey
Locaux LARSEN, 210 r. François Guise

6h : PETIT DÉJEUNER

Petit Déjeuner Militant
avec la Soupe à l'oignon d'Hawaï,
Café, croissants

AGI! Les Alternatifs, ATTAC, la LCR, le PCF, l'UNEF, SUD-Solidaires et la Confédération Paysanne
<http://www.appel-200-savoie.org>



40, rue de Malte 75011 Paris
 Courriel : contact@alternatifs.org
 tel. 01 43 57 44 80 fax. 01 43 57 64 50
 site : www.alternatifs.org

Commission paritaire
 n°1108 P 11445
 ISSN 1146-3961

Directeur de publication :
J.J. Boislaroussie,
 Coordination et maquette :
M. Colloghan

Ont collaboré à ce numéro :

JJ.Boislaroussie, P.Gugenheim, Gwen@n,
 JL.LeBourhis, P.Oriol, et P.Zarifian

Edité par la SARL SECA
 (Société d'Édition et de
 Communication des Alternatifs)
 SARL au capital de 4000€
 RCS Paris B448 326 835
 durée : jusqu'au 28 avril 2063.
 Gérant : Roland Mérieux

imprimé par Expressions II :
 01 43 70 80 96

ABONNEMENT

**POUR QUE VIVE LA PRESSE AUTOGESTIONNAIRE,
 POUR NOUS DONNER LES MOYENS DE LA DEVELOPPER**

ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse

40 Euros seulement ! Chèques à l'ordre de Rouge et Vert journal.

**Et zouh ! Le chèque et le bulletin, on met ça dans une
 enveloppe pour Les Alternatifs, 40, rue de Malte 75011 Paris**

**ABONNEZ-VOUS, REABONNEZ-VOUS
 A ROUGE ET VERT***

P.8 n° 224

ROUGE & VERT

(*ET LA LETTRE DES ÉLUS ALTERNATIFS)

ACTUALITÉ

COMMERCE ÉQUITABLE

Produit

Vingt ans de mondialisation libérale ont abouti: dans les pays développés à du chômage pour ceux qui disposent d'un Etat providence, à des travailleurs pauvres et une augmentation en flèche des inégalités dans les pays libéraux, en Afrique, au sous-développement et à l'accroissement de la misère avec 313 millions de personnes disposant de moins de 1\$ par jour (contre 227 millions en 1990), en Asie, à un recul sérieux dans la lutte contre la pauvreté au fur et à mesure de l'ouverture libérale. En Chine la diminution du nombre de personnes sous-alimentées était de 50 millions entre 1990 et 1995, mais de 4 millions seulement entre 1995 et 2000. Il en reste encore 140 millions aujourd'hui. En 2003, pour la première fois le nombre de pauvres y a augmenté. En Inde la pauvreté qui avait diminué jusqu'en 1990 a recommencé à augmenter.

Le nombre de personnes sous-alimentées y a augmenté de 19 millions depuis 1997.

Dans les pays du Sud-Est asiatique (hors Vietnam) recrudescence de la pauvreté depuis 1997 alors qu'elle était en constante diminution précédemment.

Les causes fondamentales tiennent à la libéralisation mondiale du commerce et des mouvements de capitaux.

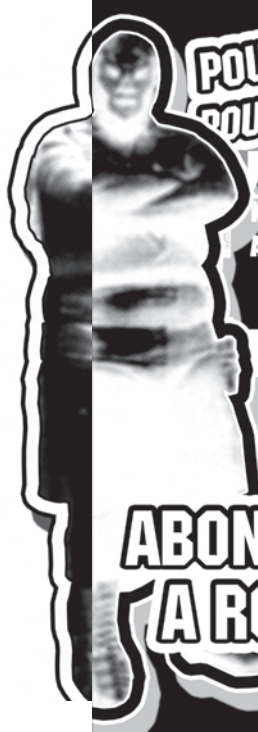
Le blocage de la croissance mondiale

• Dans les pays développés: la main d'œuvre est mise en concurrence avec celle des pays les moins développés engendrant chômage, et souvent baisse des salaires réels. Il en résulte un rétrécissement du marché intérieur. Les entreprises qui travaillent pour lui sont ainsi bloquées dans leur développement (rappelons que, en moyenne, les 3/4 ou les 4/5 de la consommation d'un pays sont produits sur place). Les Etats-Unis font exception car ils maintiennent leur consommation en s'endettant grâce à la suprématie du dollar, monnaie d'échange et de réserve mondiale. Pour l'instant tout au moins !

• L'avantage comparatif des pays « en développement », dans le cadre de la spécialisation mondiale, réside dans le faible coût de leur main-d'œuvre. Leur production est axée sur l'exportation et ne profite pas au marché intérieur. Lorsque les salaires finissent par augmenter, les entreprises se « délocalisent ». Par la suite, lorsque les salaires augmentent et qu'un marché intérieur est créé ils se retrouvent avec les mêmes problèmes que les pays développés.

La libéralisation mondiale du commerce aboutit à des transferts ininterrompus

13/05/2005



Libéraliser le commerce local

de la production dans des lieux où les salaires sont plus faibles. Ce dumping social se traduit par une diminution de la masse salariale mondiale et par conséquent par un rétrécissement (ou un blocage) du marché mondial. D'autre part les gains de productivité ne sont pas partagés avec les salariés, vu le rapport de forces qui leur est défavorable consécutivement au chômage et à la précarité. Ce n'est donc pas un hasard si la croissance moyenne annuelle des pays développés est en constante diminution passant de 5,5% dans les années 60 à 2% dans l'actuelle décennie.

L'économie « casino »

Les conséquences néfastes de la libéralisation du commerce sur la croissance sont aggravées par la libéralisation des mouvements de capitaux.

Celle-ci a permis un développement spectaculaire des capitaux spéculatifs. Chaque jour les transactions spéculatives représentent 1.900 milliards de dollars. Elles portent sur les monnaies, sur les valeurs boursières, sur les matières premières ou tout simplement sur des « paris » concernant l'évolution de prix ou de taux. Parce que ce capital « casino » dit « financier » rapporte en moyenne 15%, le capital qui s'investit dans la production doit lui aussi engendrer 10 à 15% de bénéfice. Ce qui veut dire que toute production qui rapportera moins que cette exigence ne trouvera pas les capitaux nécessaires à sa réalisation.

Les bénéfices des entreprises sont alors utilisés de deux façons : soit ils rejoignent et augmentent la sphère financière. C'est ainsi qu'en 2004 les 40 premières entreprises françaises ont versé à leurs actionnaires directement 22 milliards d'euros et indirectement 10 milliards d'euros par rachats d'actions. Ce phénomène a bien sûr lieu sur le plan mondial. Au plan européen il a été versé en 2004 199 milliards d'€ de dividendes. Ces dividendes sont réinvestis dans la sphère financière.

soit les capitaux servent à racheter des concurrents afin d'accroître encore les bénéfices et dominer le marché, ce qui

donne lieu à des « restructurations », licenciements et en fin de compte diminution des masses salariales et du marché solvable.

En résumé la logique même de la libéralisation des marchandises et des capitaux entraîne :

- l'alignement des bénéfices attendus des capitaux productifs sur ceux des capitaux spéculatifs.
- L'alignement des salaires sur les plus bas mondiaux.
- la contraction des marchés solvables donc effet dépressif sur l'économie et chômage.
- l'augmentation des inégalités à l'intérieur de chaque pays et entre pays.
- le repli communautariste, nationaliste, voire intégriste, dès lors qu'il n'y a plus rien à attendre sur le plan des améliorations sociales.

L'Union européenne, moteur du changement

La libéralisation commerciale et financière qui s'impose partout dans le monde empêche les peuples de choisir les modèles sociaux et économiques auxquels ils aspirent. C'est ainsi que le modèle sociétal européen est progressivement désagrégé au profit du modèle individualiste anglo-saxon colporté par le capitalisme et la société de consommation. Pourtant l'Europe n'est pas le seul continent qui peut culturellement faire prévaloir une vision sociale et humaniste. De telles traditions existent également - sous une forme ou sous une autre - en Afrique ou en Asie.

Mais l'Europe, grâce à l'Union européenne, est la seule région qui a le pouvoir objectif, aujourd'hui, de mettre en application ses idéaux et ceci pour deux raisons :

- De par son étendue géographique, sa population, sa production et son niveau technologique l'Union européenne se trouve au même niveau que les Etats-Unis, puissance dominante mondiale actuellement, et ne dépend en aucune façon d'elle.
- Contrairement à chaque pays euro-

péen pris individuellement, l'Union européenne est largement autonome pour satisfaire ses besoins. Seulement 10% de sa consommation provient de l'étranger et les ventes pour financer ces achats sont largement excédentaires. Son excédent commercial en 2004 était de l'ordre de 70 milliards d'€, en hausse de plus de 6% par rapport à 2003, malgré la flambée du pétrole et l'envolée de l'euro !

Il est clair que la mondialisation libérale du commerce et des capitaux ne profite qu'aux multinationales et aux détenteurs de capitaux, et ce au détriment des populations. Or un autre mode de relation entre pays est possible. Un exemple en est donné avec la banane. La banane des pays ACP (africains et caraïbes) bénéficiait jusqu'à présent d'une protection dans l'U.E. Ceci permettait, à titre d'exemple, que les travailleurs dans les bananeraies de Martinique ou de Guadeloupe soient payés au SMIC. Dans le cadre de l'OMC cet accès préférentiel sera amoindri au 1er janvier 2006 et complètement supprimé au 1er janvier 2008. A cette date les travailleurs des bananeraies des pays ACP devront aligner leurs salaires sur ceux de la Colombie ou du Guatemala ! La libéralisation du commerce empêche toute relation entre pays d'égal à égal.

La division internationale du travail doit être remplacée par un maximum d'autoproduction et les échanges doivent se faire sur des prix rémunérateurs et non sur le prix le plus bas. Ce dernier favorise de façon illusoire le consommateur, car ce dernier est aussi producteur (forcément !) et à ce titre il perd bien plus qu'il ne gagne. Mais il y existe aussi une autre raison à un maximum d'autoproduction : les transports représentent la première source de pollution mondiale en gaz à effets de serre. Et là, c'est peu dire qu'il est urgent de changer d'orientation ! ■

Pierre GUGUENHEIM

Timor-Est

L'indépendance ne règle pas tout

Parti 17 jours à Timor-Est, Jean-François Le Dizès a rencontré un peuple accueillant «où souvent les gens, avec le sourire, nous disent bon dia ou boa tarde». Il a aussi eu des discussions politiques avec des militants d'organisations.

Récit.

D'un colonialisme à l'autre

D'une superficie voisine de celle de la Nouvelle Calédonie, la partie orientale de l'île de Timor fut pendant cinq siècles colonisée par le Portugal. Cette puissance maritime l'a en fait peu exploitée si ce n'est, à l'époque de Salazar, comme lieu de relégation des opposants politiques. C'est la Révolution des œillets de 1974 au Portugal qui a éveillé le désir d'indépendance. Et l'année suivante, sous l'impulsion du FRETILIN (Front Révolutionnaire pour un Timor-Est Indépendant), cette demi-île allait devenir indépendante. L'armée indonésienne alors au pouvoir à Djakarta, craignant la présence d'un régime marxiste à sa porte, l'envahit pour en faire la 27^{ème} province indonésienne. Aussi, le pays a connu, pendant 24 ans une guerre de libération menée, du côté des Est-Timorais par le FRETILIN dont les militants ont pris le maquis. Cette guerre a bien sûr fait de nombreuses victimes tuées par balles, mais elle en a fait bien davantage par les famines qu'elle a provoquées. En effet, pour empêcher la population d'aider dans les abondantes montagnes les guérilleros, l'armée indonésienne internait une partie d'entre elle dans des camps où elle était dans l'impossibilité de cultiver suffisamment pour assurer son alimentation : 350000 personnes auraient été internées entre 1976 et 1996¹. Le nombre de victimes depuis le début du conflit approche les 300 000, soit 43% de la population¹!

Tous les Est-Timorais qui m'ont parlé de cette époque ont comme souvenir des Indonésiens qu'ils étaient des tueurs. Comme l'armée française en Algérie, l'armée indonésienne a procédé à de nombreux actes de torture. L'homme et la femme que j'ai spécialement rencontrés pour parler de ce sujet m'ont

dit avoir été bastonnés, avoir reçu des décharges électriques ; la femme a été obligée de se mettre nue devant tout le monde. Aujourd'hui, ces personnes rêvent souvent de ces scènes.

Afin d'empêcher les guérilleros de se cacher, l'armée indonésienne, m'a expliqué le responsable de l'ONG écologiste Haburas, a procédé à des incendies massifs de forêts. Selon les sources, ce sont entre 35% et 65% de la superficie forestière qui a été détruite. Ce qui a aujourd'hui des conséquences néfastes : baisse des précipitations, détérioration de la qualité de l'eau, sols érodés.

Les autorités indonésiennes ont cherché à acculturer la population. Alors qu'en 1972, 68% de la population était de religion purement animiste², la décision du pouvoir en place d'interdire toute religion non-monothéiste fit basculer vers le catholicisme la majorité de la population qui ne l'était pas encore. En outre, la langue portugaise, qui, certes, n'était en 1970 maîtrisée que par 10% de la population¹, fut interdite dans les réunions publiques. L'indonésien devint la langue scolaire. C'est essentiellement pour promouvoir cette langue que fut développé l'enseignement, donné alors par des Indonésiens : le nombre d'élèves passe, entre 1975 et la fin des années 90, de 11 000 à 210 000¹. C'est durant cette période, en 1986², que fut créée l'université de Dili, capitale de Timor-Est.

Comme il l'avait déjà pratiqué vers Sumatra et Kalimantan, le pouvoir indonésien va organiser des migrations massives de Javanais en direction de Timor-Est. Ainsi, en septembre 1999, 20% de la population de ce territoire sont des Indonésiens transmigrés³. Si le pays connaît alors un développement de ses rizières, c'est essentiellement au profit de ceux-ci. Dili, dont la population passe de 17 000 habitants en 1970 à 160 000 en 1995¹ devient, dès 1992, indonésien à raison de 70% de sa population². L'ensemble de l'économie et de l'administration sont entre les mains des Indonésiens.

Il s'agit donc d'une colonisation des plus traditionnelles.

La transition ONUesque

C'est seulement à la suite de la chute du régime indonésien du général Suharto en 1998 que le combat du FRETILIN va aboutir. Au référendum de septembre 1999, les Est-Timorais votent massivement pour leur indépendance. C'est durant la période suivant ce scrutin que l'armée indonésienne et ses suppôts militaires est-timorais ont été les plus violents. Au cours de leur retraite vers Nusa Tenggara⁴, ces groupes armés ont notamment pratiqué la politique de la terre brûlée. Lors de mon séjour, j'ai pu voir de nombreux bâtiments encore en ruine : les trois quarts des bâtiments administratifs, écoles et maisons en dur ont ainsi été détruits¹. Tel enseignant de Maliana chez qui j'ai logé a dû après ces sauvageries reconstruire sa maison.

Les miliciens ont entraîné dans leur sillage une proportion importante de la population est-timoraise, dont une partie vit toujours dans des camps de réfugiés à Nusa Tenggara. Ces expatriés demeurent une menace pour le maintien de la paix. L'enseignant dont je viens de parler m'a dit qu'il n'oserait jamais passer la frontière séparant l'île, de peur de se faire attaquer par les anciens miliciens. Le seul moyen pour les Est-Timorais pour se rendre en toute sécurité dans l'enclave d'Oekusi, partie intégrante de Timor-Est, est la voie maritime. Le HCR (Haut Comité aux Réfugiés) tente de faire rentrer ces réfugiés dans leur pays. L'ONG CAVR (Comité pour l'Accueil, la Vérité et la Réconciliation), dont j'ai rencontré le Président, travaille, en coordination avec le HCR, à la réintégration dans leur village de réfugiés coupables au pire de délits mineurs. Ce qui donne lieu à des cérémonies coutumières qui varient d'un village à l'autre. 250 tels actes, concernant 1 404 personnes ont déjà eu lieu. Jusqu'à présent ces réintégrations se sont bien déroulées puisque aucun acte violent de vengeance n'a été enregistré.

En 1998, l'ONU prend pied à Timor-Est. Par le biais de l'UNTAET (United Nations Transitional Administration in East-Timor) elle va prendre la gestion du pays, gestion qu'elle va progressivement trans-

mettre à un gouvernement purement est timorais. Et en mai 2005, la mission de l'ONU à Timor-Est sera achevée. Entre temps, en septembre 2001, fut élu une assemblée constituante qui donna 57% des voix au FRETILIN, aucun autre parti ne dépassant les 9%⁵.

En mai 2002, Timor-Est devenait officiellement un État indépendant et Gusmao Xanana, qui a mené la guerre de libération jusqu'à sa capture par l'armée indonésienne en 1992, devenait Président de la République.

Le départ des civils indonésiens et l'arrivée des "internationaux" de l'ONU (soldats, policiers, administrateurs...) et des ONG ont amplement changé la donne économique. La consommation des "internationaux", au nombre de 25 000 en 2001¹ et dont le niveau de vie est bien supérieur à celui des autochtones, stimule les services (à titre de comparaison, la population de Timor-Est est de 778 000⁵).

Une culture de non développement

Le pays ne possède aucune industrie et l'agriculture demeure la première activité économique. 76% de la population est rurale⁷.

L'agriculture est essentiellement une agriculture de subsistance : on cultive riz, maïs, patates douces, on élève un porc, on cueille bananes et noix de coco. Pratiquée seulement sur de petites propriétés, cette activité se fait sans traction mécanique et selon des rites anciens. Par exemple, comme en Nouvelle-Calédonie, on vénère la terre, considérée ici comme une mère. Avant de semer, on brûle le champ. Ce qui, selon le militant d'Habouras que j'ai rencontré, n'est pas nuisible à l'environnement. Les campagnes connaissent une forte pression démographique. La densité y est 4 fois celle de la Nouvelle Calédonie. C'est ce qui explique les problèmes de soudure et le fait que le pays importe 30% de sa consommation de riz¹, qui est un aliment de base.

La mentalité de l'Est-Timorais moyen n'incite pas à investir. Cet être préfère travailler le minimum nécessaire à sa survie. Cette philosophie du droit à la

paresse est à l'opposé du dynamisme que j'avais pu constater en Indonésie et aux Philippines. À Timor-Est j'ai vu peu de bateaux de pêche. Rien de comparable avec les norias de chalutiers parcourant les rivages philippins. En outre, je n'ai vu aucun élevage pratiqué sur les vastes savanes est-timoraises. Enfin, j'ai pu constater que les salines exploitées à l'époque de la colonisation indonésienne autour de Manatuto sont aujourd'hui laissées à l'abandon.

Dans les villes, le secteur informel tient une place considérable à travers le commerce ambulancier : on vend boissons, dont beaucoup d'eau de source, fruits, cigarettes, cartes téléphoniques, essence.

Des services publics à repenser

Originellement marxiste, le FRETILIN, dont j'ai rencontré le Secrétaire national, s'est plus ou moins converti à l'économie de marché. Sa politique de l'emploi est d'attirer les entreprises étrangères en leur présentant des conditions favorables.

Le FRETILIN n'a participé à aucun des Forums Sociaux Mondiaux : Porto Alegre, Mumbai. S'il considère que des services publics (poste, électricité) doivent être maintenus, ceux-ci restent marqués par les dommages provoqués par la guerre et ne sont pas adaptés aux nouvelles contraintes. En zone rurale, seuls 13% des foyers sont reliés au réseau électrique³. J'ai pu constater que, même une préfecture comme Maliana ne l'était pas non plus, alors qu'elle l'était à l'époque indonésienne ! Avec l'indépendance, cette ville a perdu également son bureau de poste.

Bien que située en zone équatoriale, Timor-Est était déjà avant la guerre relativement peu arrosé. La déforestation a réduit encore les précipitations et a détérioré la qualité des eaux courantes. Si bien qu'aujourd'hui, seulement 52% de la population est fournie en eau potable⁶. En zone rurale, l'accès à l'eau demande en moyenne 23 minutes⁷. La collecte des ordures ménagères urbaines est défectueuse. Comme en Indonésie, chacun doit déposer ses déchets dans des grands cubes ouverts répartis dans les différents quartiers. Des camions sont susceptibles de vider ces lieux régulière-

ment. Mais, comme me l'a expliqué le militant d'Habouras, la logistique n'a suivi ni l'importante augmentation de la population urbaine ni l'évolution de la consommation qui aujourd'hui procure beaucoup plus de déchets non-biodégradables qu'auparavant. De plus, les très nombreux néo-urbains conservent leurs habitudes rurales de jeter les objets n'importe où. À ce tableau, il faut ajouter que nombre d'égouts sont à ciel ouvert.

Il n'y a aucune politique de transports urbains. Le gouvernement confie ceux-ci à l'initiative privée. Si les "microlets", grands taxis collectifs, sont assez adaptés au pays, Dili connaît une pléthore de taxis individuels.

Ceux-ci dont le prix de la course est dix fois celui d'un voyage en "microlet" passent beaucoup de temps à chercher un client.

Le pétrole va-t-il aider les Est-Timorais ?

Alors que ses exportations se réduisent à une petite quantité de café, Timor-Est vit aujourd'hui beaucoup de l'aide internationale. Par exemple, 40% du budget de l'État en dépend⁸. Si le départ des agents de l'ONU va affaiblir l'économie, l'espoir se trouve dans les ressources pétrolières off shore situées entre l'Australie et Timor-Est. Pour l'exploitation de cet or noir, avait été signé en 1989, entre les gouvernements australien et indonésien, un accord très favorable à l'Australie ; L'Indonésie cherchant alors la reconnaissance par l'Australie de son annexion de Timor-Est. Si depuis l'indépendance de ce dernier pays, l'Australie a accepté de renégocier l'accord, il n'en demeure pas moins qu'elle refuse l'application des règles de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer.

Ce qui frustre Timor-Est d'une grande partie de sa part pétrolière.

Les résultats sociaux obtenus depuis l'indépendance déçoivent beaucoup de gens, m'a expliqué l'enseignant de Maliana, qui, lui, ne gagne que 150 dollars (monnaie nationale) par mois. À titre de comparaison, un litre d'eau de source coûte environ 50 cents. Alors qu'à l'époque indonésienne les fonction- .../...

.../... naires avaient droit à une retraite, aujourd'hui ce droit a été supprimé. Si l'indépendance a déçu les gens, le pétrole va-t-il les satisfaire ? L'enseignant de Maliana n'y croit pas. Il pense que les fruits du pétrole iront dans les poches des dirigeants.

Un enseignement qui cherche sa langue

De tradition orale, le pays ne comptait en 1950 parmi sa population adulte que 1% de personnes alphabétisées². Durant la colonisation portugaise, l'enseignement était confié à l'Église et se donnait en portugais. Sous la domination indonésienne il se faisait en indonésien. Depuis l'indépendance, il se donne principalement en tetun, langue locale comprise par 90% des gens mais seulement langue maternelle de 40% d'entre eux¹; les 60% restants ayant pour langue maternelle une des 15 autres langues locales. Mais compte tenu du passé des étudiants et des enseignants, à l'université les cours se donnent encore beaucoup en indonésien, parfois en portugais ou en anglais mais jamais en tetun.

Face à cet imbroglio linguistique, le gouvernement veut promouvoir le portugais comme langue d'enseignement. Dans ce but, nombre d'universitaires brésiliens ont été envoyés par leur gouvernement à Timor-Est pour former en langue portugaise les actuels enseignants. Il faut savoir que ces derniers ont été recrutés en toute hâte lors du départ massif des enseignants indonésiens en 1999.

La massification de l'enseignement étant récente, l'analphabétisme chez les adultes (plus de 15 ans) reste élevé : 35% des hommes, 48% des femmes⁷. Mais par exemple, chez les 45-54 ans, tous sexes confondus, ce taux grimpe à 73%⁷.

Aujourd'hui, 90% des 7-12 ans des deux principales villes, Dili et Baucau et 70% de ceux des zones montagneuses sont scolarisés⁷.

En me promenant à pied dans les campagnes, j'ai pu remarquer l'importante présence d'écoles. Le principal frein à l'amélioration de ces scores est, m'a-t-on expliqué, le prix des transports, qui sont à la charge des parents.

Mais cet enseignement, qui ne se donne qu'en matinées, se fait sans livre. En effet, Timor-Est ne possède aucune maison d'édition. S'il existe quelques journaux, ils ne sont guère vendus que dans le centre de Dili. La Poste n'embauche aucun facteur. Autant dire que la communication écrite est limitée. Les médias audiovisuels ne sont pas pour autant surabondants : par exemple, en zone rurale, seuls 30% des foyers possèdent la radio et 10% la télévision⁷.



Le clergé, principale force d'opposition ?

Durant mon séjour, l'école a été source de conflit. En effet, le clergé exige de la part du gouvernement un enseignement religieux dans le cursus scolaire. Ainsi depuis le 19 avril, le clergé, accompagné essentiellement d'adolescents, manifeste en permanence à l'entrée de la place où est situé le *Palacio de governo*. Les manifestants, dont le nombre avoisine certains jours le millier, proviennent de tout le pays et campent sur place. Le 27 avril, jour de mon départ, la manifestation continuait ! Des discussions que j'ai eues à ce sujet avec des non-manifestants, il ressort que la revendication du clergé est populaire. D'ailleurs, le gouvernement ne s'aventure pas à lancer une contre-manifestation en sa faveur. Durant cette semaine, il n'y eut aucun heurt entre manifestants et policiers : preuve que le droit de manifester est réalité. Par contre, plusieurs militants que j'ai rencontrés m'ont dit que la torture n'avait pas quitté le pays avec l'armée indonésienne.

Des familles nombreuses

Les conditions d'hygiène publique, les problèmes alimentaires, le manque

d'éducation font que le bilan de santé à Timor-Est est mauvais. Le taux de mortalité infantile est élevé : 87‰⁶ contre 31‰ en Indonésie et 27‰ aux Philippines⁶. La sous-alimentation des enfants est un sérieux problème qui est source de maladies. Si seulement 5% des bébés ont une insuffisance pondérale à la naissance⁶, ils sont 43% parmi les moins de 5 ans⁶.

Les malades ont la possibilité d'aller se faire soigner gratuitement dans les hôpitaux des villes et les dispensaires de campagne. Les médecins est-timorais faisant défaut, ce sont des médecins étrangers envoyés par leur gouvernement (Cuba, Malaysia...) qui y exercent.

La pauvreté, source de problèmes de santé, se lit à travers le travail des enfants, la tenue de ces derniers dans les campagnes : habillés en haillons, ils sont souvent sans chaussures. En outre, seulement 2% des foyers ont une automobile, 4% une moto et 5% une bicyclette⁷.

La première cause de pauvreté est la croissance démographique qui est très forte. En effet, le taux de fécondité à Timor-Est atteint le chiffre astronomique de 7,6⁷, contre 2,3 à l'Indonésie et 3,1 aux Philippines⁶.

Quand la question de la discrimination des femmes est posée

Ce mauvais résultat en matière de fécondité est la conséquence du faible usage de contraceptifs : seules 7% des femmes mariées non enceintes les utilisent⁷. Conséquence : la population est extrêmement jeune, les deux tiers de la population ayant moins de 25 ans⁷. Des femmes de l'ONG Fokupers d'aide à la condition féminine que j'ai rencontrées m'ont expliqué que des centres de planning familial existaient. Ils sont intégrés dans les établissements de soins médicaux. Le personnel médical profite des consultations des femmes dans ces établissements pour les informer sur la contraception. Cependant, mes interlocutrices m'ont semblé sceptiques sur les résultats. Certes, des femmes reconnaissent qu'elles seraient soulagées d'avoir moins d'enfants, mais elles subissent la pression de l'Église catholique qui est très influente et qui combat la contraccep-

tion. En outre, nombre de femmes pensent que la procréation est un don de Dieu. Enfin, les maris sont désireux de famille nombreuse.

Fokupers organise certains dimanches dans les chefs-lieux de district des débats avec la population sur l'ensemble des problèmes concernant la condition de la femme : le non partage du travail domestique, la violence conjugale, les discriminations envers les femmes, l'héritage, la dot. Afin d'attirer le maximum de gens, y compris parmi les hommes, un repas est servi lors de ces réunions. Pour mes interlocutrices, la plus grande discrimination envers les femmes concerne l'éducation : quand les revenus d'un foyer sont faibles, les parents n'envoient que les garçons à l'école. Malgré tout, les filles sont aussi nombreuses que les garçons au collège. Ces militantes ont insisté sur le fait qu'à la campagne, en plus des travaux domestiques, les femmes participent autant que les hommes aux travaux agricoles. Les filles sont actuellement privées d'héritage ; le fils aîné recevant la plus grande part du gâteau. Actuellement, me dirent-elles, le Parlement, où siègent 27% de femmes⁵, discute d'une réforme de l'héritage afin qu'il devienne égal pour tous et toutes. En revanche, aucune loi n'est à l'ordre du jour pour supprimer la dot, qui est essentiellement payée en nature : en animaux (porcs, buffles).

Comme d'autres ONG, Fokupers travaille en concertation avec le gouvernement. Comme c'est dès le plus jeune âge qu'il faut réfléchir à ces questions d'égalité, Fokupers organise également des réunions dans le cadre scolaire, par exemple, pour faire remarquer aux jeunes que ce sont seulement les garçons qui jouent aux différents jeux : football, billard, cartes, guitare.

Jean-François LE DIZÈS

Sources :

1. « Timor Loros sa'e : la destruction d'un territoire », article de Frédéric Durand, paru dans la revue Lusotopie de 2001, éditions Karthala.
2. « Timor Est, le génocide oublié » de Gabriel Defert, éditions l'Harmattan 1992.
3. « Timor Loro Sa'e : It's hard to built a new country », article d'Antonio M. de Almeida Serra, paru dans la revue Lusotopie de 2001, éditions Karthala.
4. Partie occidentale de Timor, appartenant à l'Indonésie
5. Timor Lorosa'e, Atlas géopolitique de Frédéric Durand, éditions Presses Universitaires de Marne la Vallée 2001
6. Rapport UNICEF 2005.
7. Rapport UNICEF 2002.
8. Le Monde Diplomatique, novembre 2004.

Peu de pain, Beaucoup de jeux

Déconstruisons les J.O avant qu'on nous bâtit des cathédrales olympiques !

Evènement planétaire, les Jeux Olympiques se sont rappelés au souvenir des français et des grévistes du 10 Mars avec la candidature de Paris en 2012 ; en attendant le verdict du 6 juillet prochain, ils enfièvent les couloirs de la Mairie de Paris. Les médias, les pouvoirs publics et les agences publicitaires s'activent dans le grand raout marketing. Le sport est devenu depuis la création des Jeux Olympiques un véritable fait social et il est difficile d'échapper aux messages sportifs quand tous les médias en font leur une, que les politiques s'expriment sur les résultats...



LES J.O , UN GRAND MOMENT FRATERNEL (EN 1936)

Le sport interroge nombre d'aspects de la société capitaliste : rôle des multinationales, idéologie populiste, éducation des plus jeunes, rapport au corps. Le sport sacralisé sur l'autel du libéralisme est dominant, démystifier les Jeux ramène chaque fois un peu plus de valeurs, de démocratie dans nos vies et nous conduit à repenser le « développement ».

Le sport-spectacle est devenu une entreprise de séduction aux relents nationalistes et de soumission collective.

Les cas de perversion du sport sont avérés, depuis la naissance même des Jeux (corruption, dopage), il faut y ajouter le culte dominant du corps, la dictature de l'esthétisme et le conditionnement sociétal par le biais du matraquage publicitaire. Nos jeunes gavés de marques subissent le modèle du sport-compétition, les assauts des publicitaires, difficile d'échapper aux produits des sponsors dans les arènes olympiques, on est décidément loin de l'émancipation et des vertus de l'exercice physique.

L'exacerbation de l'individualisme, la surconsommation sont véhiculés par les Jeux Olympiques et leur propagande publicitaire soumise aux arguments des investisseurs qui récoltent grassement les fruits de leur soutien (n'est-ce pas Bouygues?). Dans ces conditions le « développement durable » est utilisé allègrement par l'industrie de la dégradation hexagonale, il sert de cache-sexe et de paravent « éthique » aux firmes transnationales et aux états pollueurs, pour se refaire une virginité et une façade « propre », un saupoudrage économique pour se donner bonne conscience !

Il réunit les lobbies avionneur, électrique (à 80% nucléaire), les marchands de canons (Lagardère), les artisans de la privation de l'eau et de la spoliation du Sud (Suez). La fine fleur économique française (le Club des Entreprises) vient au secours des Jeux, l'olympisme mythique a été bafoué par les Jeux de Berlin, de Moscou, Mexico (massacre de 600 opposants). Paris reprendrait le flambeau à Pékin 2008, paradis des droits de l'Homme.

Faudra-t-il remettre en cause le droit de grève pour le bon déroulement des événements ?

**Une maçonnerie précaire
repeinte en vert**

Le programme environnemental est alléchant, sa mise en application l'est

.../... moins, comment peut-on avancer une maîtrise énergétique, un bilan carbone 0, et une limitation des G.E.S avec les mouvements (aérien, transports locaux) des athlètes et des millions de spectateurs ?



Les 60 000 emplois espérés rejoindront le camp des précarisés une fois l'évènement passé : joli destin pour de multiples stadiers, distributeurs de tickets et de soda déguisés en hommes-sandwichs sans parler des agents de sécurité recrutés en majorité. L'idéologie du tout-sécurité et de l'emploi "jetable" gagne du terrain au royaume du sport à fric aux intérêts immédiats.

Dans cette liste on ne comptabilise pas les femmes vendues aux plaisirs des hommes, Athènes est pourtant venu nous le rappeler...

C'est aussi l'illusion entretenue de faire un bon choix pour notre société jusqu'en 2012, des privations budgétaires d'orientation sociale en lien direct avec les difficultés

journalières des parisiens. Combien de logements sociaux, de programmes éducatifs devront attendre sur le quai ?

Le développement est une aventure qui passe par une planification de nos choix sociétaux dans la durée. La version centralisée telle qu'elle nous est présentée n'échappe pas à l'héritage du colbertisme, de la volonté de concentrer nos dépenses dans des zones déjà suréquipées, l'ethnocentrisme occidental est implacable.

Le sport est une arme de l'argent triomphant, la compétition règne et phagocyte chaque jour un peu plus notre créativité et notre pouvoir de résistance. L'organisation d'un tel évènement ne suscite aucun débat pu-

blic, c'est encore la participation démocratique qui régresse un peu plus, le laminage des consciences poursuit son cap ; l'exemple de la campagne du référendum « Traité Constitutionnel Européen » témoigne d'une intoxication informative pesante.

N'ayons pas peur de dire NON aux J.O pour nous affranchir du sport-business !

Le sport-roi hérite de la pensée unique, d'un totalitarisme ambiant banalisé, qui méprise l'homme. Pour une décroissance des médailles, construisons un autre développement humain ! ■

L'équipe des louzeurs



JEUX OLYMPIQUES ET SPORT EN QUESTION

en présence de
Jean-Marie BROHM

Les Jeux Olympiques sont un événement planétaire. La seule candidature de la ville de Paris, à ceux de 2012, est déjà un événement ! Qui a pu échapper à la propagande des médias, des pouvoirs publics et des agences publicitaires ? Quels enjeux se cachent derrière cette candidature pour qu'elle suscite une telle mobilisation ?

Le sport est devenu depuis la création des Jeux Olympiques un véritable fait social. Beaucoup en font un fait anodin, qui ne concernerait que les sportifs et leurs fans. Pourtant, difficile d'échapper aux messages sportifs quand tous les médias en font leur une, que les politiques s'expriment sur les résultats sportifs...

Le sport interroge nombre d'aspects de la société capitaliste : rôle des multinationales, idéologie nationale-populiste, éducations des plus jeunes, rapport au corps...

**DÉBAT ORGANISÉ
LE MERCREDI 18 MAI
À PARTIR DE 20H00 AU CICP
21TER, RUE VOLTAIRE 75011 PARIS
M° NATION OU RUE DES BOULETS**

Jean-Marie BROHM est l'auteur de nombreux ouvrages sur la sociologie et l'histoire du sport et sur le corps.

**Débat à l'initiative du
Collectif Anti Jeux-Olympiques
contactcajo@no-log.org
<http://www.parisjo2012.tk>**

SIEG, "service d'intérêt économique général."

Ces mots sont utilisés dans le traité constitutionnel européen. Les socialistes et les Verts qui soutiennent ce traité affirment qu'ils signifient "service public" dans le langage européen. J'ai même été confronté à un Vert qui affirmait que « l'expression "service d'intérêt économique général" constitue un glissement sémantique pour service public » ! Ce qui permet à ces libéraux de gauche de prétendre que le traité protège les services publics.

Il faut reconnaître qu'il y a de quoi être induit en erreur. Le texte du traité (articles 96 et 122) indique que les SIEG contribuent à la cohésion sociale et territoriale, qualités qu'on reconnaît généralement aux services publics. Mais nulle part dans ce traité, on ne trouve de définition précise du SIEG.

Ce que les partisans du texte omettent de signaler, c'est que le traité indique que l'Union veille à ce que ces SIEG puissent accomplir leur mission « dans le respect de la Constitution » (art. 122). Une Constitution qui par ailleurs martèle qu'elle instaure « une économie de marché où la concurrence est libre et non faussée. » Une Constitution qui ne reconnaît pas la notion de service, c'est-à-dire la mise en œuvre de droits collectifs que tous peuvent exercer grâce à une mutualisation des coûts qui implique une intervention financière des pouvoirs publics. Or, cette intervention est incompatible avec les règles de la concurrence édictées par cette même Constitution. C'est d'ailleurs ce que précise le Livre Blanc de la Commission européenne qui indique que « les termes "service d'intérêt économique général" ne peuvent être confondus avec l'expression service public » (p. 23) et qui précise qu'un Etat peut mettre en place un SIEG à deux conditions : que le marché soit défaillant et que ce SIEG respecte les règles de la concurrence, respect également exigé par l'article 162 de la Constitution.

En fait, un SIEG, c'est une activité de service qui satisfait aux règles de l'AGCS, l'Accord général sur le commerce des services de l'OMC. Il ne s'agit plus de réaliser l'égalité dans l'exercice d'un certain nombre de droits collectifs. Il s'agit tout simplement de réduire toute activité de service à une activité marchande qui répond aux règles de la concurrence afin que la recherche de la rentabilité puisse s'accomplir sans entraves et dans le respect d'une concurrence "libre et non faussée", comme le veulent les accords de l'OMC. Les services, avec l'AGCS comme avec ce traité constitutionnel, c'est pour ceux

SIEG = AGCS

qui peuvent se les payer.

C'est d'ailleurs en cela que le traité constitutionnel européen représente une mise en conformité de la société européenne avec les règles néolibérales de l'OMC.

Les sceptiques seront convaincus dès qu'ils compareront les différentes dispositions de l'AGCS (en particulier les articles 1 et 19) avec les articles 144 à 148 de la Constitution proposée. Les objectifs sont exactement les mêmes : libéraliser les activités de service en supprimant toutes les dispositions normatives qu'ont pu élaborer les pouvoirs publics locaux, régionaux ou nationaux et qui sont susceptibles de contrarier la libre concurrence dans le domaine des services.

C'est également l'objectif poursuivi par la "proposition de directive sur les services dans le marché intérieur", soutenue par la Commission européenne et mieux connue sous le nom de son auteur : Frits Bolkestein. On sait que pour ne pas éveiller les craintes légitimes des électrices et électeurs de France avant le référendum, cette proposition a été mise au congélateur, mais il ne fait aucun doute qu'une victoire du "oui" provoquera immédiatement un rapide passage de la proposition au four à micro ondes...

C'est en Europe, pour concrétiser la volonté des travailleurs et des salariés d'introduire des mécanismes de solidarité dans une société de liberté, qu'a été élaborée la notion de service et qu'ont été conçus les services publics. Depuis une vingtaine d'années, la vague déferlante du néolibéralisme venue du monde anglo-saxon entend imposer au monde un modèle de société qui est à l'opposé du modèle peu à peu conçu en Europe au prix d'âpres

luttres politiques et sociales. La social-démocratie a décidé que la bataille était perdue et elle a fait le choix

de se résigner et de collaborer avec ses ennemis de toujours. Elle concrétise cette collaboration en soutenant un traité qui efface une des caractéristiques fondamentales du modèle européen.

Toutefois, après avoir subi le choc, les victimes de ce choix se relèvent et semblent de moins en moins disposées à en subir encore longtemps les conséquences. Le 29 mai, une occasion qui ne se représentera plus, est donnée de bloquer la dérive de la société européenne vers le modèle américain du chacun pour soi. C'est en 2005 et non en 2007 qu'on peut arrêter la déferlante néolibérale. Après, plus rien ne pourra s'y opposer. Ce sera dans la "Constitution". Il ne faut surtout pas manquer cette occasion unique. Et dire fermement et tranquillement NON. ■

Raoul Marc JENNA
chercheur
URFIG

GRANDE REUNION PUBLIQUE UNITAIRE

-Non de Gauche Paris 14è-
Mercredi 18 mai à 19 h 30
au gymnase Mouchotte PARIS 14

Léonce Aguirre (LCR)
Clémentine Autain

(adjointe au maire de Paris,
apparentée PCF)

Ana Azaria

(Coordination féministe pour le non)

Pascal Cherki

(adjoint au maire de Paris,
Non socialiste)

Eric Ferrand

(adjoint au maire de Paris, MRC)

Jean Lafont

(écologiste pour le non)

Alain Lecourieux

(Attac)

Evelyne Sire-Marin

(Fondation Copernic) et

Emile Ronchon

(Les Alternatifs)

33 rue du Commandant-René-Mouchotte,
M^o Montparnasse ou Gaité

Réunion publique

organisée par le Collectif du 10e pour un Non de gauche à la Constitution*

**MERCREDI 18 MAI À 19 HEURES À L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE EUGÈNE VARLIN, 10 RUE
EUGÈNE VARLIN, 75010 PARIS
M^o LOUIS BLANC**

NON...et après ? Pour une alternative à l'Europe libérale

AVEC **SUSAN GEORGE**
(Vice présidente d'ATTAC)
ET **CLAIRE VILLIERS**

(Vice présidente du conseil régional)

* Le COLLECTIF DU 10e POUR UN NON DE GAUCHE À LA CONSTITUTION regroupe des habitants, des militants associatifs, syndicaux et politiques d'Alternative Citoyenne, ACG, Attac, les Alternatifs, CADTM, CGT, Droit Devant!!, FSU, LCR, Mrap, PCF, Sud Rail, Les Verts. Contact : nondegauche10@yahoo.fr

Pour une GAUCHE ALTERNATIVE, égalitaire, féministe, écologiste et autogestionnaire.

Les Alternatifs veulent inventer un nouveau projet d'émancipation sociale et de changement radical : une révolution.

Pas un "grand soir", mais une révolution longue s'enrichissant d'expériences, de critiques, de débats avec le plus grand nombre (individus, syndicats, associations, formations politiques) et un projet autogestionnaire qui prenne en compte le meilleur des aspirations sociales, féministes et écologistes. C'est à l'échelle de l'Europe et du monde, particulièrement avec le Sud, qu'il faut agir et penser le changement de société et l'émancipation humaine.

Ecologistes, nous n'avons pas le culte d'une nature idéalisée, mais dénonçons la logique du profit et du productivisme.

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. L'alterdéveloppement est la réponse pour un autre futur, (pour une agriculture paysanne et l'autonomie alimentaire, contre la dilapidation des ressources naturelles, pour un

aménagement équilibré du territoire, contre le nucléaire et pour une politique globale d'économie d'énergie et de recours aux énergies renouvelables).

Féministes, les Alternatifs, combattent pour l'égalité entre femmes et hommes, pour l'émancipation de toutes et tous et pour des droits fondamentaux : une égalité réelle, politique, professionnelle et dans la sphère privée, une éducation

pour les transformer, et les transformer pour les défendre, notamment en développant le droit de contrôle et d'intervention des salariés et usagers.

Nous sommes favorables à la reprise autogestionnaire des entreprises liquidées par un capitalisme prédateur.

Nos exigences autogestionnaires s'appliquent aussi à nos modes de fonctionnement : l'adhérent-e

ne doit être ni un petit soldat ni un carriériste, il dispose d'une large autonomie d'action et de possibilités d'intervention garanties par nos statuts.



libérée de ses modèles sexistes, le refus de la marchandisation des corps.

L'ambition des Alternatifs est que chacun puisse peser sur les choix politiques et économiques collectifs.

Contre un libéralisme autoritaire qui détruit les acquis sociaux du siècle précédent et marchandise nos vies, nous défendons le droit au logement, à la santé, à l'éducation.

Autogestionnaires, nous voulons défendre les services publics

Les Alternatifs sont prêts à s'engager dans les institutions si cet engagement contribue à la transformation de la société, mais nous refusons les dérives gestionnaires et la politique-spectacle, car c'est en premier lieu de l'action collective, de la construction d'un projet d'émancipation, que dépend l'avenir.

Rouges, verts, féministes, autogestionnaires, nous sommes une des composantes du mouvement altermondialiste. ■